



Ligue Régionale de Bowling et de Sport de Quilles du Grand Est



Inscrite au Registre des Associations au Tribunal d'Instance d'Illkirch Volume 42 Folio 25
Affiliée à la Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles



RAPPORT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DU 02 SEPTEMBRE 2017 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents : BOEHRINGER Sandrine, FERRETI Jean François, FROMM Christine, GULLY Patrick, JAEGER Rodolphe, MARQUIS Claude, LIGIER Michel, MERLE Jacques, MERLE Jeannine, MEYER Béatrice, MEYER Bernard, Pascal RAUSCHER

Absents excusés : BESCHU Alain, KIENTZLER Christian

Absente : ARTERO Ghislaine

Assistait à la réunion avec voix consultative : SIFFERLIN Laurent - CD88

Excusée : VIATOUX Nathalie – CD 54

1. BIENVENUE DU PRÉSIDENT

À 10h10, le Président ouvre la séance et souhaite à tous la bienvenue à cette réunion qui devait avoir lieu le 1^{er} juillet 2017, mais qui, en dernière minute, a dû être annulée suite à plusieurs de désistements. Il a préféré reporter cette dernière à aujourd'hui car, à part Rodolphe JAEGER, qui lui-même était incertain, aucun représentant du Bowling n'y aurait été présent.

Afin que chacun se rappelle de chacun, une rapide tour de table est fait.

Le Président voudrait maintenant parler de deux personnes qui manquent autour de notre table en ce jour.

- La première, Jean HERMOSO de la discipline "CLASSIC" qui a démissionné de toutes ses fonctions au sein de la discipline pour raison personnelle, et donc également au niveau de notre Ligue. Il en reparlera tout à l'heure.
- La deuxième personne, et vous en êtes certainement déjà informé, c'est René PETRY de la discipline SCHERE. René est décédé il y a trois semaines, il était membre de notre Ligue, Président du CSR SCHERE, il était membre du Comité et du Bureau Directeur de la Fédération, il était Vice-Président de la Fédération en charge des Disciplines Internationales. C'était un grand serviteur de la Fédération et de la discipline SCHERE. La Fédération perd en lui un membre éminent, éminent par son travail, par ses conseils et sa présence toujours chaleureuse et amicale. Nous perdons en lui un grand ami et le Président demande que soit observée une minute de silence en sa mémoire.

2. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DU 29 OCTOBRE 2016 À TOMBLAINE

- ✚ L'Assemblée s'est passée dans de bonnes conditions et notre Ligue a pu se mettre route.
- ✚ Nous avons procédé aux démarches administratives, notamment à l'Inscription au Registre des Associations, ce qui n'a pas été chose facile avec une greffière hyper pointilleuse. Cela a pris pas mal de temps, mais c'est fait. L'inscription a paru au BALO (*Bulletin des Annonces Légales Obligatoires*) et nous avons procédé à l'inscription auprès de l'INSEE. Tout a été fait dans les règles de l'art et la Ligue est opérationnelle administrativement.
- ✚ Michel LIGIER estime que le compte rendu de l'AG Constitutive à trop trainé ce qui peut entraîner des loupés. Même un compte rendu provisoire peut suffire.

3. RAPPEL DU RÔLE DE LA LIGUE MULTIDISCIPLINAIRE

- ✚ Le Président voudrait rappeler le fonctionnement d'une Ligue Multidisciplinaire et se tourne essentiellement vers la Champagne Ardennes qui n'a jamais travaillé avec d'autres disciplines. La Ligue multidisciplinaire fonctionne sur l'exemple de la Fédération.

✚ La Fédération donne les grandes lignes et ce sont les Comités Nationaux qui les mettent en œuvre. De même pour une Ligue Multidisciplinaire, c'est la Ligue qui donne les grandes lignes qui lui sont données par la Fédération notamment et ce sont les CSR qui mettent en œuvre. Le Président de la Ligue ne va pas s'immiscer dans une discipline, à part s'il devait y avoir un dysfonctionnement. Si le bureau du CSR est là, Président, secrétaire et trésorier, c'est à eux de faire fonctionner et de donner l'impulsion et le dynamisme à la discipline. Le CSR doit fonctionner tout seul. Il est tenu de rendre compte lors des réunions et des assemblées générales. C'est ainsi que le CSR St Gall a fonctionné tout seul jusqu'à présent, le CSR Classic a fonctionné tout seul et le CSR Schere a fonctionné tout seul. C'est maintenant à Rodolphe JAEGER, Président du CSR Bowling de mettre en route le fonctionnement de ce dernier. Nous ne disposons pas des directives que donne le CNB. Par exemple, dans le CNB, les CSR doivent fonctionner en districts, nous n'avons aucune information là-dessus.

- Michel LIGIER regrette qu'ils ne reçoivent aucune information. S'ils interrogent la Fédération où le CNB, on leur répond à chaque fois de voir avec leur Président de Ligue.
 - Le Président réexplique que dans le cas d'une Ligue multidisciplinaire, cela veut dire le Président du CSR. Tout ce qui concerne le Bowling, relève du CSR Bowling, donc de Rodolphe JAEGER et de son équipe. Il ne faut pas confondre notre fonctionnement avec celui d'une Ligue où il n'y a qu'une seule discipline. Ce n'est pas la même chose.
- De même, Michel LIGIER souligne qu'ils n'ont jamais reçu de compte rendu de la réunion des Présidents de Ligue et qu'ils ne connaissent pas le contenu de la convention d'objectifs.
 - Le Président envoie tous les courriers, les documents, les fichiers informatiques, les formations etc... aux quatre Présidents de CSR, ce que les trois présents confirment. À eux de dispatcher au sein de leur discipline ce qui doit l'être.
 - Rodolphe JAEGER détient également la Convention d'Objectifs que lui a transmise le Président, mais pour les rassurer, le Président donne lecture de la Convention d'objectifs et souligne que l'objectif de formation de 5 nouveaux arbitres pour la Ligue est d'ores et déjà atteint par la seule discipline "Classic".

✚ Rodolphe JAEGER vient de nous rejoindre.

✚ Le Président lui fait un bref compte rendu de ce qui vient de se dire, lui rappelle qu'il doit faire suivre les informations dans sa discipline et qu'il doit s'entourer de son équipe, qu'il doit déléguer et ne pas travailler en solo. Il lui rappelle que comme dans la Ligue d'Alsace, lui-même ne s'immiscera pas dans le fonctionnement des CSR. Il interviendra uniquement dans le cas d'un dysfonctionnement, ce qu'il ne souhaite pas.

- Rodolphe informe que certaines informations lui viennent pas le bas, notamment celle de la demande de subvention de la Région.
 - La demande de subvention est arrivée début juillet pour la fin septembre. Le Président a estimé que de d'envoyer ce genre de document début juillet, c'est le meilleur moyen pour le faire passer dans les oubliettes, c'est pourquoi il l'a transmise à la mi-août, date à laquelle la plupart sont de retour des vacances. Si Alain BËSCHU a reçu cette information et en a fait part à Rodolphe, c'est que la Région l'a encore envoyée sur les adresses des anciennes Ligue, ce qui ne sera plus le cas dans le futur. Mais tout cela n'est pas une raison de dire que les informations viennent pas le bas.
 - Le Président réitère qu'il a transmis les dossiers à la mi-août, que les disciplines ont cinq semaines pour lui adresser leurs données et que c'est lui-même fera le condensé des 4 disciplines, qui fera la lettre d'intention, qui transmettra à la Région et qui passera l'audition à la Région. Cette demande de subvention concerne les années 2018 à 2022. Un compte rendu des actions de 2018 sera à faire en 2019. Il rappelle qu'en 2018 il n'y aura pas de subvention, la première tombera en 2019 sur les actions de 2018. Cette façon de fonctionner est un copier-coller de ce qui se faisait en Alsace et en Lorraine jusqu'à présent. C'est pourquoi nous avons maintenu nos anciennes Ligue pour pouvoir encore toucher en 2018 la subvention sur les actions de 2017. Il rappelle également qu'il en avait largement parlé lors de nos réunions de mise en place de la Ligue Grand Est.
- Claude MARQUIS précise que le Président peut se faire accompagner pour l'audition à la Région.
 - Le Président confirme qu'il peut se faire accompagner s'il estime ne pas être à la hauteur et ne pas connaître ses dossiers, mais il précise que s'il doit se faire accompagner, ce sera par les quatre Présidents de CSR et pas uniquement de celui du bowling. Le Président rappelle que la Région donne des critères d'actions, actions qui sont menées dans et par toutes les disciplines et pas que dans le Bowling, il ne voit donc pas où devrait se situer le problème.
- Michel LIGIER rappelle qu'ils ont galéré l'an passé pour connaître le détail du CNDS par rapport aux actions et aimerait que le Président puisse les lui donner.
 - Le Président ne reçoit que le chiffre global, le détail est envoyé par courrier aux intéressés. Avec la refonte de Jeunesse et Sports, c'est peut-être l'antenne de Metz qui peut le fournir.
 - Il peut dès à présent lui donner le chiffre global pour cette année qui est de 4 000,- € pour la Champagne Ardennes.
 - De toute façon, en 2018 ce sera la Ligue Grand Est qui fera les demandes de subvention pour le CNDS.

4. SITUATION DES QUATRE CSR

- ✚ Le Président se répète, les CSR ont un fonctionnement autonome, ils ont un Président, un trésorier et un secrétaire pour gérer la discipline surtout au niveau sportif. S'il y a des questions elles sont à poser avant tout au Président du CSR, s'il ne peut y répondre, il s'adresse à lui.
- ✚ Les comptes :
 - Le CSR St Gall a ouvert son compte.
 - Le CSR Bowling a ouvert son compte il y a 15 jours.
 - Michel LIGIER rapporte qu'Alain BESCHU qui est trésorier du CSR, n'a encore aucune information à ce sujet.
 - Rodolphe JAEGER transmettra en réunion du CSR qui aura lieu cet après-midi.
 - Le CSR Classic a son compte qui fonctionne.
 - Le CSR Schere, non.
 - Le Président précise qu'il faut un compte bien séparé pour le CSR qui n'a rien à voir avec celui du CN Schere.
 - Claude MARQUIS lui demande de le faire assez rapidement, car il a de l'argent à lui virer.
- ✚ Un autre problème que veut aborder le Président et qui ne concerne pas le Classic, la Schere et le St Gall car ils n'évoluent que sur une seule ancienne région, mais qui se pose pour le Bowling, c'est la reprise financière des anciens CSR dans l'unique CSR de la Ligue Grand Est. Comment sont repris ou répartis les fonds ?
 - Rodolphe JAEGER précise qu'il ne pourra y avoir qu'un seul compte pour le CSR Bowling.
 - Ils ont prévu que chaque ancien CSR verserait la somme de 1 000,- € au compte du CSR Bowling Grand Est et que le reste de leurs avoirs seraient répartis dans les CD ou les clubs.
 - Le Président souligne que tout ceci devra être consigné en détail dans rapport, qui aura reçu quoi, et que les vérificateurs devront vérifier tout cela. Il ne faut pas que l'argent parte n'importe où.
 - Rodolphe JAEGER s'interroge d'ailleurs si 1 000,- € suffisent, car, comment vont-ils fonctionner en 2018 si la subvention de la Région ne sera perçue qu'en début 2019.
 - Le CNDS il viendra au 4^{ème} trimestre 2018.
- ✚ Le débat s'ouvre sur le remboursement des frais de déplacement pour les réunions de la Ligue.
 - Jusqu'à présent en Alsace, les frais de déplacement étaient pris en charge par les CSR. La Ligue répartissait toutes les subventions, ne gardait qu'un faible fonds de roulement pour ses dépenses propres, mais c'étaient les CSR qui géraient tout le reste. Pour les frais de déplacement, l'abandon de créance était de mise.
 - Si le contraire devait être préconisé, il faudrait augmenter le budget de fonctionnement de la Ligue pour pouvoir y faire face. Au choix.
 - Pour Claude MARQUIS, il est clair que c'est celui qui convoque qui paye.
 - En partant de ce principe, Jeannine MERLE rappelle que le Bowling a la même journée dans l'après-midi, la réunion du CSR. Pour être équitable il faudrait répartir les frais en deux, moitié pour la Ligue, l'autre moitié pour le CSR.
 - Michel LIGIER estime que la Ligue va toucher 1,-€ sur les licences. Après il faudra réajuster selon les besoins.
 - Jeannine MERLE rappelle que la déduction fiscale suite à abandon de créance est toujours possible ce qui n'engendre pas de frais pour la Ligue.
 - Claude MARQUIS fera l'abandon de créance, le Classic, abandon de créance, le St Gall, abandon de créance, les autres ne se prononcent pas.
- ✚ **Au final, il est décidé d'un commun accord que, hormis la réunion d'aujourd'hui car la Ligue n'a pas encore de fonds, ce sera la Ligue qui prendra en charges les frais de déplacements pour les réunions de la Ligue (pas des CSR) sur la base des 0,26 € de la fédération (tarif rehaussé depuis mars dernier), mais qu'elle préconise avant tout l'abandon de créance et surtout le co-voiturage.**
- ✚ À la question posée : qui organise les compétitions ?
 - Le Président rappelle une nouvelle fois que ce sont les CRS et non pas la Ligue.
 - Rodolphe JAEGER précise qu'ils en reparleront cet après-midi.
 - Le Président rappelle également que le rapport de chaque réunion de CSR, de toutes les disciplines, doivent lui être adressés.
- ✚ Claude MARQUIS suggère de faire un jour un journée découverte de toutes les disciplines.
 - C'est avec grand plaisir que le Président répond favorablement à cette question.
 - Il faudra faire cela en Alsace et Moselle pour avoir toutes les disciplines à disposition.
 - Cela pourrait se faire lors des Assemblées Générales tournantes dans les disciplines ou lors de grandes compétitions comme la Ligue des Champion pour le Classic où des invitations pourraient être faites. À voir !
 - C'est d'ailleurs ce qui s'était déjà fait dans la Ligue d'Alsace en son temps pour apprendre à mieux se connaître et connaître la discipline de l'autre.

5. CONFIRMATION DE LA PROVISION FINANCIÈRE DE CHAQUE DISCIPLINE

- + La dernière décision que nous avons prise et qui a été rapportée en Assemblée Générale, était de verser à la Ligue Grand Est, 1,- € par licencié pour constituer le fond de roulement. Qui et à partir de quand cela sera fait ?
- + Dans le rapport de l'assemblée Générale Constitutive du 29 octobre 2016 à Tomblaine, il est écrit :
 - o "Le Fond de réserve sera constitué par l'apport financier des anciennes régions. M MERLE propose par ailleurs une cotisation sur la base de 1€ par licence pour assurer le fonctionnement. Cette mesure, adoptée à l'unanimité, sera révisée chaque année en fonction des réels besoins.
- + Dans le rapport de la réunion de mise en route du 09 juillet 2016 à Vandoeuvre il est mentionné :
 - o "Pour le budget de démarrage dont il était question, il est décidé d'une somme de départ de 3 000,- € qui sera versée par les anciennes Ligues au prorata de leurs licences, ce qui donnerait 1,- € par licence sachant qu'il y a environ 3000 licenciés au total."
- + Après débat, il est confirmé à l'unanimité que pour le fond de départ, ce sera chaque ancienne Ligue qui versera 1,- € sur la base du nombre de ses licenciés à la fin de saison écoulée soit 2016/2017.
- + À partir de 2018, ce seront les quatre CSR qui verseront au 30 juin, leur quote-part sur la base d'1,- € (où montant réajusté selon les besoins) à la fin de saison la saison sportive écoulée.
- + **Un appel de fond pour constituer le fond de départ de la LGE sera fait par le secrétariat au plus tard pour le 15 octobre 2017 (RIB à joindre).**

6. CREATION DE L'ETR ET NOMINATION D'UN CTR

- + Le président demande l'accord du Comité pour la création d'une ETR (Équipe Technique Régionale). De toute façon, pour le rôle et le fonctionnement de cette dernière, tout est dans les textes fédéraux, il n'y a qu'à approuver, ce qui est fait à l'unanimité.
- + Il s'agit maintenant de nommer un CTR (Cadre Technique Régional). Le Président a été sollicité ou interpellé par certain pour que ce soit Patrick HUNTER. C'est en effet le seul qualifié à l'être d'après l'avis de tous.
 - o **Patrick HUNTER a donc été nommé CTR de la Ligue Grand Est à l'unanimité.**
- + Patrick HUNTER est nommé CTR du Grand Est, il ne sera donc pas là uniquement pour le bowling, il devra s'intéresser à toutes les disciplines. Si une autre discipline le sollicite, il devra répondre présent. Il en a d'ailleurs déjà parlé avec lui et ils sont d'accord sur ce point. Il est certain que Patrick ne pourra pas intervenir sur une formation spécifique n'ayant pas forcément les compétences, mais il faut aussi savoir que les disciplines St Gall, Schere et Classic ont leurs formateurs diplômés qui s'en occupent très bien.
- + C'est maintenant à Patrick HUNTER de créer, de former son équipe.
- + Il est aussi précisé que si une discipline, bowling ou autre, demande l'intervention de Patrick, c'est au CSR ou au CN, de cette discipline, c'est-à-dire à l'instance qui le sollicite, qu'incombe les frais de ce dernier et pas à la Ligue.

7. RAPPORTS AVEC LES DIFFÉRENTES INSTANCES

+ CONSEIL REGIONAL GRAND EST :

- o Pour la subvention du Conseil Régional, que certains ont reçu alors que cela concerne le Président, ce dernier informa que s'il ne l'a pas diffusé de suite, c'est qu'il ne voulait pas que cela reste au fond d'un tiroir et passe dans les oubliettes. Le mail d'Alain BESCHU que Rodolphe a transmis au Président, concerne le Président du CSR Bowling.
- o Le Président rappelle que cette subvention concerne **toutes les disciplines** et que chaque CSR devra faire un budget prévisionnel sur le modèle joint. Le Bowling devra faire dans un premier temps un prévisionnel par district et le CSR Bowling (Président ou autre) devra en faire un condensé. Les quatre CSR devront envoyer leur prévisionnel et leurs actions au Président de la Ligue, qui se chargera de faire le condensé global et qui le transmettra au Conseil Régional. C'est également lui qui sera auditionné en temps voulu.
 - Le Président souligne que le document envoyé par le Conseil Régional Grand Est n'est autre qu'une copie parfaite de celui qu'avait l'Alsace jusqu'à présent. Il a l'habitude de faire ce genre de dossier et si on lui donne les éléments nécessaires, cela ne lui posera aucun problème.
- + **SOUTIEN AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU "JEUNES"**
 - o Le président avait envoyé en son temps les informations pour diffusion. Ce sont les clubs concernés qui doivent faire le dossier de demande et l'envoyer au Conseil régional.
 - o Pour l'Alsace trois jeunes du Bowling ont été subventionnés à savoir :
 - Thomas WALTZER des DRAGONS DE COLMAR pour 900,- €
 - Marie MATZACK catégorie Espoir des DRAGONS DE COLMAR pour 800,- €
 - Et en catégorie Jeunes, Quentin DEROO a été retenu pour 3 000,- € à condition qu'il fasse une médaille aux Championnats du Monde auxquels il participe.
 - o Rodolphe signale que Quentin DEROO va quitter l'Alsace.

✚ SOUTIEN AUX CLUBS DE HAUT NIVEAU

- L'information a été diffusée.

✚ JEUNESSE ET SPORTS

- En 2017, pour le Grand Est, ce sont encore les anciennes LIGUES existantes qui devaient faire leur demande pour le CNDS.
- Devraient recevoir :
 - L'ALSACE : 4 300,-
 - La CHAMPAGNE ARDENNE : 4 000,- €
 - La LORRAINE n'a pas fait de demande.
- Pour 2018, ce sera un dossier unique pour la Ligue Grand Est, donc chaque CSR devra faire remonter les données au Président de la Ligue.

✚ CROS

- Les anciens CROS vont mourir de leur belle mort comme les anciennes Ligues.
- Pour les CROS cela se passera en février 2018. L'Assemblée Générale d'absorption du CROS Grand-Est aura lieu samedi 7 avril 2018.
- C'est le CROS de Champagne Ardenne qui absorbera les deux autres car le CROS de Champagne-Ardenne est propriétaire de ses bâtiments et il faut éviter un transfert de propriété qui est très onéreux. Lors de la même Assemblée, le CROS de Champagne Ardenne va changer de nom et deviendra le CROS Grand-Est et un nouveau Comité va se mettre en place. La première Présidence devrait revenir à Jean Marc HAAS BECKER d'Alsace pour un mandat de trois ans, et ensuite ce serait une présidence tournante tous les quatre ans. Les vice-présidents, seront nommés par thèmes. Chaque ancien CROS gardera une antenne dans sa région, ceci pour une raison d'employés et de proximité.
- Le Président est actuellement administrateur du CROS Alsace depuis 2009 et depuis 2013 Trésorier Général. Il compte se présenter aux élections du Conseil d'Administration du CROS Grand Est.
 - L'autorisation de se présenter lui est donnée à l'unanimité.
 - Cela ne pourra être que bénéfique à notre Ligue Grand-Est.

✚ CNOSE

- Si le Président est élu au CROS Grand-Est, il sera présenté au CNOSE en tant que membre consultant et y gardera donc un pied comme cela a été le cas jusqu'à présent.

8. DIVERS

- ✚ Le Président informe qu'il transmet tous les mails au fur et à mesure aux Présidents de CSR (*sauf pub*) et leur demande de faire de même en redirigeant ces mails aux personnes concernées.
 - Rodolphe informe que lui fait une redirection systématique des mails vers le trésorier et le secrétaire, car il n'a pas le temps de lire tous les jours ces mails.
 - Ceci est un problème interne au CSR Bowling.
 - Il est néanmoins demandé au Président de mettre en copie les Vice-Présidents de la Ligue et pour le St Gall, de mettre Patrick GULLY en copie.
- ✚ Pour le "Classic", Jean HERMOSO ayant démissionné de toutes les instances sauf le Comité Directeur de la FFBSQ, nous chercherons un membre à coopter.
- ✚ Pour la "SCHERE", le Président rappelle que ce CSR avait encore 3 postes à pourvoir, avec le décès de René PETRY, un 4^{ème} poste est à pourvoir. Il est demandé à Jean-François FERRETTI d'y remédier rapidement.
- ✚ Pour le Bowling, il manque toujours un grand électeur : Ils devront trouver un grand électeur et un suppléant. Ces derniers seront élus lors de la prochaine Assemblée Générale de la Ligue.
- ✚ **Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 27 janvier 2018 à Tomblaine à 10h30 et sera précédée à 09h30 d'une réunion du Comité.**
 - Il faudra qu'il y ait suffisamment de personnes présentent pour que nous ayons le quorum, car une personne ne peut détenir au maximum que 4 procurations. Il ne faudrait pas que nous soyons obligés de reconvoquer une deuxième AG.
 - Les CSR devront faire leur AG au préalable.
 - Claude MARQUIS devra réserver la salle. Il faut compter une cinquantaine de personnes avec le comité.
- ✚ Le Président informe que Rodolphe s'est vu décerner la Médaille d'Honneur en Bronze de la Fédération lors de la dernière Assemblée Générale de la FFBSQ. Elle est officiellement actée mais pas encore remise officiellement. Elle lui sera remise, à sa demande, lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Grand-Est

- ✚ Le 13 septembre aura lieu l'officialisation des Jeux Olympique 2024. Il y aura des manifestations partout, à Strasbourg, à Nancy, à Chalon en Champagne. Le Président a reçu une invitation pour la manifestation qui aura lieu au CREPS de NANCY, mais étant lui-même dans le Comité organisateur des manifestations de Strasbourg, il est déjà pris et ne pourra être partout à la fois. C'est Claude MARQUIS qui le représentera à ESSEY LES NANCY. Il lui fera parvenir le carton d'invitation.
- ✚ Le Président a eu le plaisir de se retrouver ici aujourd'hui. Il estime que nous avons fait un travail positif et constructif. Il peut comprendre que les membres de Champagne Ardenne découvrent ce qu'est une Ligue multidisciplinaire et qu'il faut qu'ils trouvent leurs marques, mais il demande que cet esprit positif et constructif soit préservé.

Aucune autre question n'étant posée, le Président clôt la séance 12 heures 30 en souhaitant aux membres du CSR Bowling une bonne réunion l'après-midi et un bon retour à tous.

LE PRÉSIDENT
Jacques MERLE

LA SECRÉTAIRE
Jeannine MERLE